PARTICIPATION DES FORCES ARMEES ROYALES AUX OPERATIONS DE MAINTIEN DE LA PAIX ET A L'ACTION HUMANITAIRE

La participation du Royaume du Maroc aux Opérations de maintien de la paix pour servir les valeurs nobles et les causes justes remonte à plus d'un demi-siècle. Cette participation s'effectue de toute évidence dans le respect des règles du Droit international et conformément à l'esprit de la Charte des Nations Unies.

Fidèle à son histoire et à ses traditions, le Royaume du Maroc décide, dès son indépendance, de se ranger aux côtés des pays qui défendent la légitimité internationale, le règlement pacifique des conflits et la solidarité entre les peuples. Dans ce cadre, il investit très tôt ce domaine à travers l'envoi d'un premier contingent au Congo en 1960 pour contribuer aux efforts de l'ONU visant à aider ce pays à préserver son intégrité territoriale et sa souveraineté.

Cet engagement du Royaume du Maroc a été, encore une fois, réaffirmée en 2004 par **SA MAJESTE LE ROI MOHAMMED VI**, que Dieu L'Assiste, lors de son Discours à la 59ème session de l'Assemblée Générale des Nations Unies, soulignant que : « Membre actif de la famille africaine et de la communauté internationale, le Royaume du Maroc tient à poursuivre sa coopération avec les Nations Unies et la communauté internationale en vue de parvenir à des solutions pacifiques pour régler les différends ».

Ainsi, depuis 1960, plus de 70000 militaires marocains ont été déployés à travers le monde pour contribuer aux efforts de l'ONU et de la communauté internationale visant à aider les pays déchirés par des conflits à retrouver la paix. Les contingents des FAR ont été déployés successivement au Congo, en Somalie, en Bosnie, au Kosovo, à Haïti, en Côte d'Ivoire, en République Démocratique du Congo et en République Centrafricaine. Et à chaque fois, la participation des contingents des FAR a été couronnée de succès et leurs actions saluées par les Nations Unies. Ainsi, rendant hommage au 22ème Contingent Marocain de l'Opération des Nations Unies en Côte d'Ivoire (ONUCI), le 27 novembre 2015, Madame Aichatou Mindaoudou, Représentante spéciale du Secrétaire Général des Nations Unies en Côte d'Ivoire, n'a pas manqué de souligner que «...Le contingent marocain a mis tout en œuvre pour la préservation des acquis de l'opération des Nations Unies en Côte d'Ivoire (ONUCI), en matière de sécurité, de soutien humanitaire, de promotion des valeurs humaines et de la protection de la population [...] Leur savoir-faire relève d'un professionnalisme avéré et acquis par leur longue expérience dans les opérations de maintien de la paix ».

La contribution des Forces Armées Royales ne se limite pas au seul domaine de la paix et de la sécurité, mais le volet humanitaire y occupe aussi une place privilégiée. Depuis plus de 20 ans, la dimension humanitaire est devenue une composante essentielle des actions entreprises par le Royaume du Maroc pour soutenir les opérations de maintien de la paix et venir en aide, dans un cadre bilatéral, aux pays qui en expriment le besoin.

Puisant ses fondements dans la constitution marocaine et les traditions de solidarité nourries de l'histoire séculaire du Royaume, cette action humanitaire s'est traduite sur le terrain par l'envoi, sur Hautes Décisions Royales, de 16 Hôpitaux Médicaux Chirurgicaux de Campagne (HMCC) pour apporter l'assistance médicale et sociale au profit des populations locales de différents pays. L'Hôpital militaire marocain déployé dans le camp de Zaatari (Jordanie), en est la parfaite illustration.

Dans l'Ordre du Jour adressé aux FAR le 14 mai 2017, **SA MAJESTE LE ROI MOHAMMED VI**, Chef Suprême et Chef d'Etat-Major Général des FAR, A bien Voulu salué l'engagement des FAR dans les domaines de maintien de la paix et de l'action humanitaire, en soulignant notamment que : «L'adhésion du Royaume du Maroc, depuis la création de Nos Forces Armées Royales, aux efforts onusiens pour le maintien de la stabilité et l'instauration des valeurs de cohabitation pacifique entre les peuples, en particulier en Afrique, est un autre modèle de Notre attachement à ces valeurs dont le flambeau est porté par nos contingents militaires participant aux opérations de maintien de la paix au Congo Démocratique et en Centrafrique, ainsi que leur efforts dans le cadre de l'action humanitaire importante menée par les différentes équipes médicales relevant de l'hôpital de campagne de Zaatari dans le Royaume de Jordanie frère ».